



Subsides en équipement pour le Centre culturel régional de Charleroi et le Centre de Lecture publique de Mouscron

La ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances, Fadila Laanan, a fait approuver par le Gouvernement de la Communauté française, ce jeudi, deux arrêtés octroyant des subventions d'investissement en équipement à des opérateurs culturels hennuyers :

- 15.000 euros à l'asbl Centre culturel régional de Charleroi, pour l'achat de matériel de sonorisation destiné au Palais des Beaux-Arts dont elle assume la gestion. L'achat de ce matériel doit permettre : la diffusion d'un répertoire d'opérettes, de comédies musicales et de spectacles d'opéra-comique et d'opéra-bouffe (Pôle lyrique léger) ; l'accueil des productions de l'asbl Charleroi-Danse ; l'accueil de la programmation liée au jeune public.
- 14.000 euros à l'asbl Centre de Lecture publique de Mouscron, pour l'achat de rayonnages mobiles.

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

Courriel : pascal.sac@gov.cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be